



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 25
Nbre d'Aabsents excusés avec pouvoir : 8
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 2

Délibération N° : 24.070/B

OBJET : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA VILLE DE BRUNOY ET LA SNCF POUR LES TRAVAUX PORTANT SUR LA DEMOLITION ET LA RECONSTRUCTION D'UN LOCAL TECHNIQUE DANS LE PARC DE LA MAISON DES ARTS

SEANCE DU 24/09/2024

LE MARDI VINGT-QUATRE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE A 19H04, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Madame Marie-Hélène EUVRARD, Monsieur Timotée DAVIOT, Madame Nathalie DOHUU,
Monsieur Nicolas DOHIN, Monsieur Dominique SERGI, Madame Nathalie ALCARAZ, Monsieur François FAREZ,
Madame Clarisse ANDRÉ, Monsieur Franck PEROIS, Madame Christie GEY, Monsieur Manuel DE CARVALHO,
Madame Elisabeth FALOU, Monsieur Jean FIORESE, Madame Evelyne BERTELLI, Monsieur Guillaume PEYTAVIN,
Monsieur Serge BADENS, Madame Henriette SPIEGEL, Monsieur Jean-Michel MATHY, Monsieur Arnaud DEGEN,
Madame Agnès BONAFOUS

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Nourdine SEDRATI, Madame Fatiha AKHSIL

POUVOIRS :

Madame Céline PAVILLON a donné pouvoir à Monsieur Bruno GALLIER,
Madame Claudine ROSSIGNOL a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Monsieur Lionel SENTENAC a donné pouvoir à Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Serafino SERRAVALLE a donné pouvoir à Madame Valérie RAGOT,
Madame Françoise JUNGFER BOUVIER a donné pouvoir à Monsieur François FAREZ,
Monsieur Eric BASSET a donné pouvoir à Madame Henriette SPIEGEL,
Monsieur Jean-Marc TREUIL a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel MATHY,
Monsieur Kilé Olivier YENGE a donné pouvoir à Monsieur Arnaud DEGEN

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à M. le Maire

SEANCE DU 24/09/2024

OBJET : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA VILLE DE BRUNOY ET LA SNCF POUR LES TRAVAUX PORTANT SUR LA DEMOLITION ET LA RECONSTRUCTION D'UN LOCAL TECHNIQUE DANS LE PARC DE LA MAISON DES ARTS

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29,

CONSIDERANT l'urgence des travaux de confortement du talus de la voie ferrée, situé aux droits du Jardin des Sens,

CONSIDERANT la nécessité de démolir le local technique communal existant pour accéder à la zone de travaux,

CONSIDERANT l'engagement de la SNCF à prendre en charge l'ensemble des interventions, y compris la reconstruction dudit local technique,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de formaliser les conditions d'intervention de la SNCF et ses engagements vis-à-vis de la Commune,

Sa Commission Grands Projets, Urbanisme, Environnement et Vie Economique entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE

SEANCE DU 24/09/2024

OBJET : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA VILLE DE BRUNOY ET LA SNCF POUR LES TRAVAUX PORTANT SUR LA DEMOLITION ET LA RECONSTRUCTION D'UN LOCAL TECHNIQUE DANS LE PARC DE LA MAISON DES ARTS

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage à la SNCF pour les travaux de démolition et reconstruction d'un local technique communal dans le parc de la Maison des Arts, derrière le Jardin des Sens en annexe.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 25/09/2024

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 26/09/2024

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé personnellement à M. le Maire

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 24.070/B

Objet de l'acte : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA VILLE DE BRUNOY ET LA SNCF POUR LES TRAVAUX PORTANT SUR LA DEMOLITION ET LA RECONSTRUCTION D'UN LOCAL TECHNIQUE DANS LE PARC DE LA MAISON DES ARTS

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique / 6 - Actes relatifs a la maitrise d oeuvre

Transaction Préfecture : 091-219101144-20240924-BRU_DE_24058_1-DE

Date de l'acte : 24/09/2024

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_24058_1

Date de réception en Préfecture : 26 septembre 2024